



31590 Bonrepos-Riquet
Tél : 05.61.35.68.90 Fax : 05.61.74.93.53

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 08 mars 2021**

L'an deux mille vingt et un, le huit mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Bonrepos-Riquet, dûment convoqué le deux mars 2021, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Philippe SEILLES, Maire.

Etaient présents : Mesdames Sylvie BOULAY, Marie-Christine ROYER, Messieurs Gilles BERTHELOMEAU, Gérard BRACCO, Guy CAPITOUL, Orian ESCOT BOCANEGRA, André PANTALACCI, José RODRIGUEZ, Philippe SEILLES, David VELA

Était absent : Néant

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard BRACCO

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 18 janvier 2021
- Questions diverses

Préambule

Monsieur le Maire propose que le conseil municipal se réunisse à huis clos en raison des règles de couvre-feu relatives à la COVID-19, les membres du Conseil Municipal approuve à l'unanimité la tenue de la réunion à huis clos.

A la demande de Philippe SEILLES, Maire, il est ajouté à l'ordre du jour le point suivant avec accord des présents :

- Délibération n°1 : Projet ACTES

Approbation du compte rendu de la séance du 18 janvier 2021

Le compte rendu de la séance du 18 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité des membres du conseil municipal.

Délibération 1 : Projet ACTES

Dans le cadre du développement de l'administration électronique, l'Etat s'est engagé dans un projet dénommé ACTES, qui pose les principes de la dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Ces principes sont définis par l'article 19 de la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales codifié aux articles L2131-1, L3131-1 et L1414-1 du code général des collectivités territoriales, et par le décret n°2005-324 du 07 avril 2005.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de procéder à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité,
- de choisir pour ce faire, le dispositif Certificat RGS commercialisé par la société Berger Levraut,
- d'autoriser le maire à signer la convention avec le Préfet de la Haute-Garonne afin de formaliser les modalités de ces échanges dématérialisés.

Questions diverses

1. Commission Travaux

- Présentation par la commission de deux projets d'étude de besoins portant sur la Mairie (RDC, 1^{er} étage et extension) et sur la nouvelle salle des fêtes. Documents disponibles en mairie.
- Confirmation du RDV avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) le 25/03 à 14h.

2. Indemnité de fonctions, sujétions et expertise (IFSE)

Après avis du CM, Philippe SEILLES, maire, décide d'une augmentation de la prime IFSE pour Laurence POUX, secrétaire de mairie.

3. Transfert de compétence du PLU vers le PLUI

Information sur la possibilité de transférer la compétence à la C3G. Pour l'instant accord pour ne pas faire le transfert tant qu'il n'y a pas d'obligation.

4. Crédit château

José RODRIGUES informe le CM qu'il va renégocier le prêt actuel du château (solde du prêt actuel qui est soumis à un taux élevé, prise d'un nouveau prêt sur 25/30 ans incluant de nouvelles provisions de dépense (Orangerie, Mairie, etc.) à un taux permettant de maintenir quasi constant le remboursement mensuel actuel).

5. Travaux

Il est indispensable de mettre en œuvre des travaux complémentaires sur l'Orangerie (1^{ère} tranche pour le parking, création d'une salle annexe pour stockage et garderie lors des événements, remplacement des fenêtres).

6. Projet d'une convention

Une demande a été faite à l'ATD31 pour préciser les conditions de réalisation d'une convention de location/utilisation par un tiers du domaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

BERTHELOMEAU Gilles	BOULAY Sylvie	BRACCO Gérard	CAPITOU Guy	ESCOT BOCANEGRA Orlan
PANTALACCI André	RODRIGUEZ José	ROYER Marie-Christine	SEILLES Philippe	VELA David

